

Québec, le 3 mars 2009

Madame Eramelinda Boquer

Madame,

Le 18 février dernier vous adressiez une lettre au premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, par laquelle vous suggérez l'instauration de mesures fiscales susceptibles de contribuer à l'essor du bénévolat au Québec.

Nous prenons bonne note de vos commentaires et soyez assurée qu'ils recevront toute la considération requise. À cet effet, votre envoi a été transmis aux personnes responsables de cette question au ministère des Finances.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Anne Marie Dussault Turcotte
Attachée politique à la correspondance